



Imprimer

Fermer cette fenêtre

Deuxième édition du Mérite MMQ en gestion de risques de La Mutuelle des municipalités du Québec

Montréal, le 14 mai 2007 – La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) est fière d'annoncer la tenue, pour une deuxième année consécutive, de son prestigieux concours, le Mérite MMQ en gestion de risques.

Le Mérite MMQ en gestion de risques vise à reconnaître et à récompenser les municipalités, les MRC et les régies intermunicipales membres de la MMQ qui déploient des efforts pour éviter les accidents ou les sinistres ou pour en réduire les conséquences. Il vise également à partager leurs solutions avec le monde municipal afin de les proposer au (profit du) plus grand nombre. Que ce soit en prévention, en formation ou en intervention d'urgence pour éviter l'aggravation des sinistres, ces initiatives peuvent être inspirantes et servir de modèle aux autres.

Trois lauréats seront honorés par un mérite d'une valeur de 10 000 \$, de 5 000 \$ ou de 2 500 \$ qu'ils pourront utiliser pour la formation de leurs élus et employés auprès d'organismes reconnus ou pour l'achat d'équipement ou de matériel relatif à un projet de gestion de risques ou à une activité de prévention.

Remporter un Mérite MMQ en gestion de risques permettra également aux lauréats d'acquérir une plus grande notoriété dans leur milieu et de jouir d'une réputation de chef de file en matière de gestion des risques.

Toute municipalité, MRC ou régie intermunicipale membre de La Mutuelle des municipalités du Québec est admissible. Les dossiers doivent être complets et avoir été déposés dans les délais prévus soit, au plus tard, le mercredi 5 septembre 2007.

Rappelons que la MMQ a été créée en novembre 2003 en vertu du code municipal du Québec et de la Loi sur les cités et villes. Elle est la propriété des municipalités locales, des municipalités régionales de comté (MRC) et des régies intermunicipales qui en sont membres. Elle est née de leur volonté de se garantir une offre d'assurance à long terme, de réduire les risques liés à leurs activités et de stabiliser leurs primes d'assurance.

Pour plus d'information :

Louise Desjardins, Directrice, Communication et marketing
Groupe Ultima inc., représentant autorisé
La Mutuelle des municipalités du Québec
Tél. : 1 866 662-0661



Lien internet de la nouvelle :

http://www.RIMQ.qc.ca/news_detail.asp?ID=67790